

A MIMORIA

ATELIERS DE RECHERCHES EN HISTOIRE LOCALE EN CORSE
Association A MIMORIA – Siège Social : Archives Départementales, 20090 AIACCIU

ISSN 12711527

Bulletin
N° 60



PACE E SALUTE

Décembre 2021

AVANT PROPOS.

Voici notre dernière publication de 2021 (An II du calendrier COVID...).

PACE E SALUTE

Bulletin numéro 60, chiffre rond à célébrer.

60 est aussi le nombre d'années écoulées depuis le premier vol spatial de Youri Gagarine.

Après vérification il s'avère que le cosmonaute soviétique n'a pas survolé la Corse.

La station Spatiale Internationale (ISS), pour sa part, le fait régulièrement.

Thomas PESQUET, commandant de bord sur la dernière mission, ne s'est pas privé d'envoyer et de « Twitter » de superbes clichés de l'île vue de l'espace.

Ils illustrent notre première et quatrième de couverture.

Bonne lecture et passez de bonnes fêtes.

Comme toujours si vous désirez faire profiter nos lecteurs de vos écrits, nos colonnes vont sont ouvertes sans restriction !

SOMMAIRE :

L'échouement du "CONDÉ"	François QUILICHINI	Pages 3-5
48 plantes toxiques présentes en Corse - Dangers et usages.	Gabriel CHAPUIS	Pages 6-13
U CASTEDDU DI BARESI	Dominique MARTINETTI	Pages 14-17
A vita di l'Associu	François QUILICHINI	Pages 18-19

Les opinions émises dans nos publications n'engagent que leurs auteurs.

L'orthographe des mots corses utilisés et celle trouvée dans les documents concernés

Maquette et mise en page : François QUILICHINI

Le tirage a été réalisé par l'Imprimerie du Pole

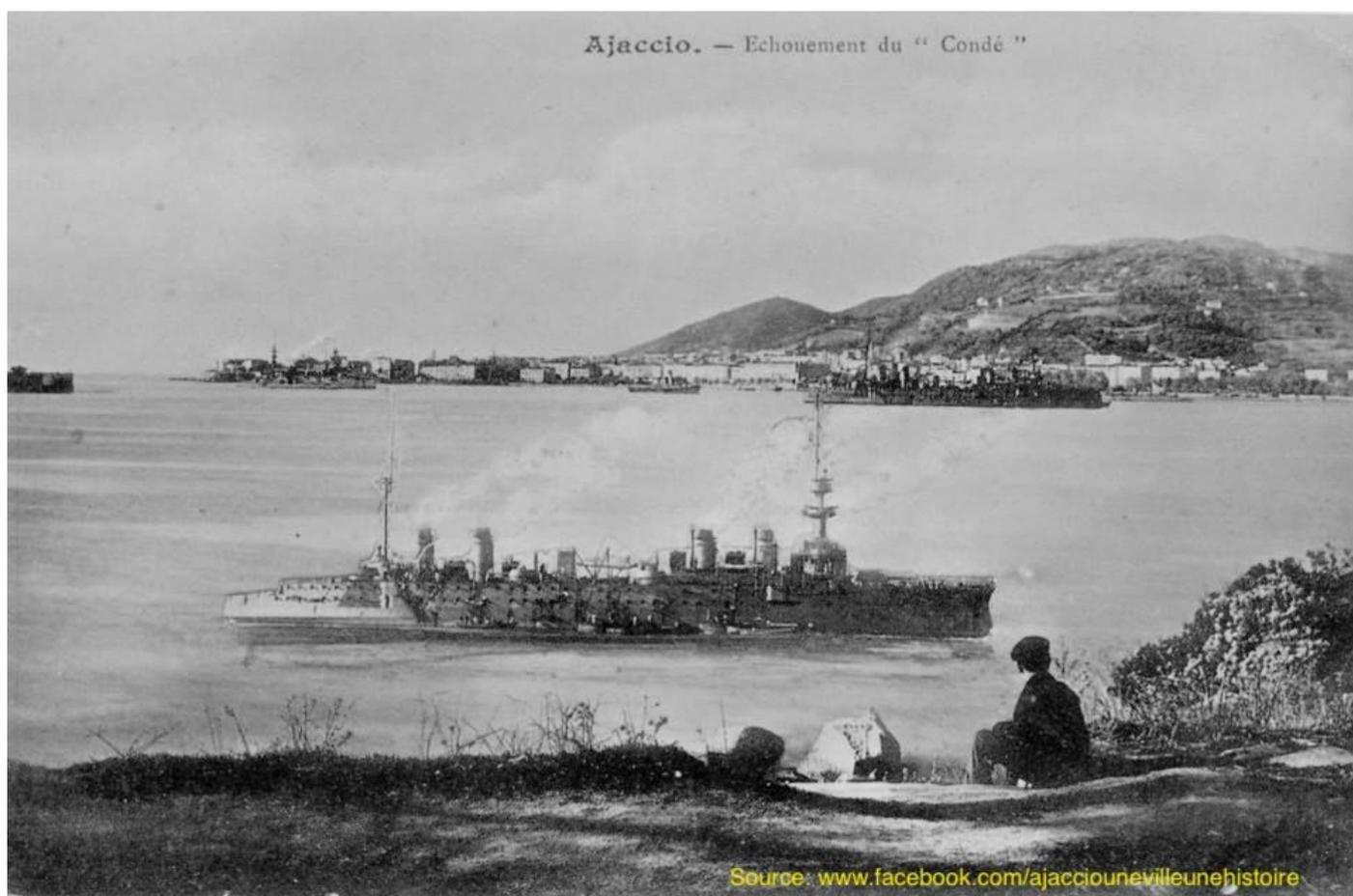
Route de Mezzavia, Ancien immeuble Bouttaud - (Face au Pôle de suartello) - 20090 AJACCIO

Couverture : © usinenouvelle.com/article/vu-du-ciel-depuis-l-iss-la-corse-est-encore-plus-belle. N807245

© A MIMORIA - tous droits réservés



L'échouement du "CONDÉ"



Ajaccio vendredi 20 novembre 1908.

Le temps est très brumeux, l'aube se dessine à peine. Le *Condé*, le *Victor Hugo* et la division de contre-torpilleurs arrivent de Toulon pour prendre part à des manœuvres avec la flotte de Méditerranée. Les exercices au large des Sanguinaires sont contrariés par la tempête. Les bâtiments entrent dans la rade et cherchent à prendre leur mouillage.

Le *Charles Martel*, battant pavillon Amiral et commandé par le contre-amiral Le Pord, occupe la première place tout au fond du port juste en face de la pointe d'Aspretto. Les deux autres navires, suivant en cela les règlements maritimes, s'avancent par-delà le vaisseau Amiral et débutent leur manœuvre de mouillage.

Celle du *Victor Hugo* se déroule sans soucis.

Pour le *Condé* il en va autrement. Il avance feux masqués, comme tous les autres bâtiments, en vertu des ordres donnés pour l'« attaque » de la nuit. Il est trompé par l'obscurité mais surtout mal renseigné par les points de relèvement de la côte qu'en raison de la nuit il ne peut qu'insuffisamment apercevoir. Une erreur de carte marque en effet la profondeur à huit mètres alors qu'il n'y en a que sept.

L'inévitable se produit.

Il s'ensable dans un fond de gravier au niveau du Lazaret en face de la jetée du Margunaghju qui protège le mouillage des Cannes.

L'avant du croiseur repose sur un roc, par un fond de sept mètres, il est environ à 200 mètres du rivage. Le *Condé* n'a tout d'abord que son avant engagé mais le vent qui souffle en tempête l'encastre sur les rochers par son milieu. Le navire est incliné de deux degrés sur bâbord.

La stupeur passée, le navire est inspecté et aucune avarie sérieuse n'est constatée. Le *Condé* essaye tout d'abord de se tirer de là par ses propres moyens. Il n'y réussit pas et on fait appel au *Victor Hugo* et au *Charles Martel*.

Des aussières sont alors fixées à l'arrière des deux vaisseaux qui tirent simultanément sur l'avant et l'arrière du *Condé* qu'ils cherchent ainsi à déplacer latéralement mais la manœuvre ne s'avère pas efficace et risque d'endommager le navire.

Dans le même temps, sur ordre direct du ministre de la Marine, deux remorqueurs (le *Dromadaire* et le *Goliath*) sont partis tôt le matin de Toulon avec du matériel pour déhaler.

Leur concours sera inutile car on décide de ne pas attendre leur arrivée et de procéder à l'allégement du navire (pour l'anecdote les deux remorqueurs seront ensuite bloqués par la tempête sur Ajaccio).

Des allées et des chalands sont demandés à la défense mobile pour débarquer le charbon et les canons. Cette opération facilite la suite des opérations.

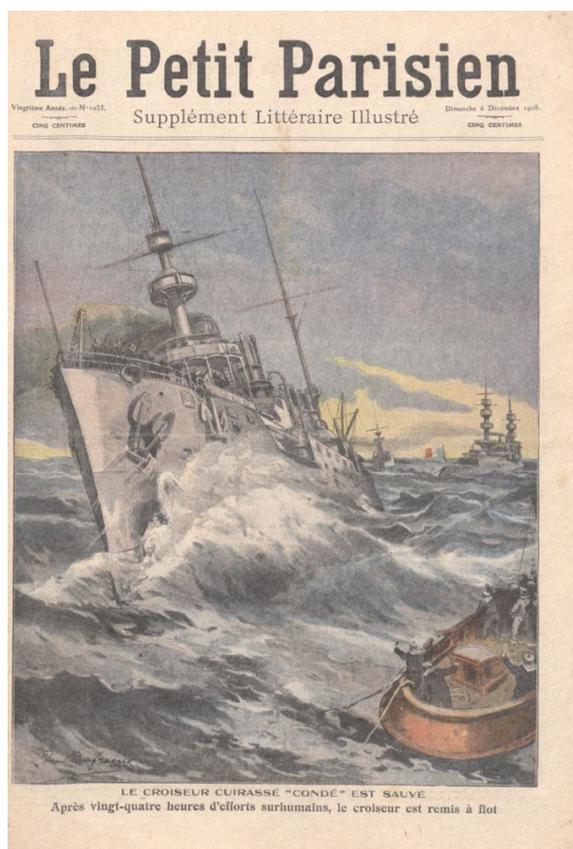
Il faut quand même attendre le samedi à 16 heures, après quasiment deux jours de travail, pour que les deux vaisseaux, reproduisant la manœuvre, réussissent à tirer le *Condé* de sa position critique.

Malgré les intempéries les Ajacciens sont aux premières loges pour le spectacle !

La presse locale affirme que la foule massée sur les quais a salué la manœuvre finale de ces applaudissements et aux cris de « Vive la France et Vive la Marine ! ».

Les scaphandriers visitent la carène du navire. La coque en acier n'a pas souffert et seule la peinture est enlevée dans la partie centrale. Sous les chaudières il n'y a aucun suintement ni traces de fatigue à l'intérieur.

Le *Condé* reprendra d'ailleurs dès le 23 la place qu'il occupe dans l'escadre de la Méditerranée.



La nouvelle de l'échouement et du renflouement a fait le tour de la France.

C'est un incident somme toute bénin quant aux dégâts, dont la presse française et la presse étrangère ont immédiatement exagéré les faits (à dessein peut être).

On considère prématurément le *Condé* comme absolument perdu. On lit dans *le Petit Parisien* les termes de cyclone, d'efforts surhumains, de situation périlleuse entre autres.

Le supplément illustré ci-contre en fait sa Une.

Il est vrai que la Marine avait essuyé ces derniers temps quelques catastrophes et heureusement n'a pas eu à déplorer un malheur de plus.

En effet en 1905, huit mois seulement après sa mise en service, le *Sully* heurte un rocher dans la baie d'Along, en Indochine, et est définitivement perdu.

À la suite du renflouement le premier adjoint, le commandant Nicoli, qui fait fonction de maire, adresse une lettre au Vice-Amiral De Jonquière, qui dirige les manœuvres. Le courrier et la réponse sont publiés dans "L'AVANT-GARDE CORSE" du 24 novembre.

Amiral,
La ville d'Ajaccio qui s'était émue de l'accident survenu au cuirassé *Condé*, se réjouit de l'heureux résultat de vos efforts qui ont permis à cette unité de combat de reprendre sa place dans notre vaillante escadre de la Méditerranée.

Veillez agréer avec nos félicitations etc, etc.

Pour le maire absent,
Le premier adjoint
NICOLI

Monsieur le Maire.

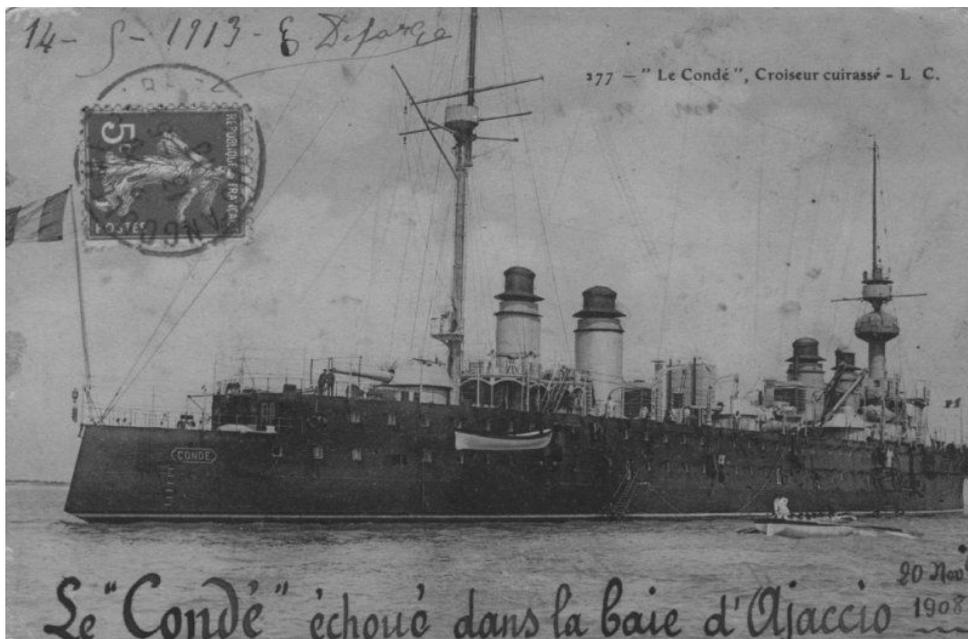
Je suis profondément touché des sentiments que vous voulez bien m'exprimer au nom de la Ville d'Ajaccio, à l'occasion de l'échouage du *Condé*.

Je ne suis pas étonné de la sympathie, que la population de votre ville si patriotique et si amie de la marine, nous témoigne dans cette circonstance.

Je vous adresse à ce sujet, mes bien sincères remerciements et je suis heureux de vous faire savoir, que le *Condé*, n'a éprouvé, de son échouage, aucune avarie de quelque importance.

Veillez agréer etc;

Vice-amiral Fauque de Jonquières.



Le *Condé* est un croiseur cuirassé français de la classe *Gloire* construit pour la Marine française au début des années 1900. Il a été nommé en l'honneur de Louis II de Bourbon-Condé, dit « Le Grand Condé », l'un des plus grands généraux de Louis XIV. Le navire dispose d'un équipage de 612 officiers et marins. Il mesure 139,8 m de long et 20,2 m de large, pour un tirant d'eau de 7,7 m. Le navire est propulsé par trois turbines à vapeur qui permettent au vaisseau d'atteindre une vitesse de 21,5 nœuds (39,8 km/h). L'armement principal du *Condé* consiste en deux canons de 194 mm montés sur tourelle simple à l'avant et à l'arrière. Son armement intermédiaire se compose de huit canons de 164 mm, montés sur tourelle simple de chaque côté du navire pour quatre d'entre eux et les quatre autres dans des casemates. Il peut également se défendre contre les torpilleurs grâce à six canons de 100 mm installés dans des casemates et dix-huit canons Hotchkiss de 47 mm. Le croiseur cuirassé est en outre doté de cinq tubes lance-torpilles de 450 mm, dont trois au-dessus de la ligne de flottaison et les deux autres submergés.

Sources : *Le Petit Parisien* - 21 et 22 novembre 1908.
Supplément illustré du *Petit Parisien* - 6 décembre 1908.
L'avant-garde Corse - 24 novembre 1908.

Photo page 3 : [facebook.com/ajacciounevilleunehistoire](https://www.facebook.com/ajacciounevilleunehistoire).

Photo page 4 : [Gallica.fr](https://gallica.fr)

Photo page 5 : francois.delboca.free.fr/port/fsconde.html



droits réservés A Mimoria
François QUILICHINI

48 PLANTES TOXIQUES PRÉSENTES EN CORSE - DANGERS ET USAGES.

Comme vous pourrez le constater les plantes toxiques peuvent aussi devenir des médicaments ou même être comestibles. Rien ne compte autant que de dosage... Les conséquences des contacts ou ingestion des plantes toxiques ainsi que leur usage thérapeutique sont décrites dans ce qui suit.

L'aconit de Corse, l'aconitu, *Aconitum napellus* (Ranunculaceae), présent sur le Cuscione.

La toxicité est due à l'aconitine qui provoque des picotements de la langue, des fourmillements des extrémités et de la face, une faiblesse musculaire, des nausées, vomissements, troubles cardiaques. Une teinture d'aconit, aux propriétés anticongestives, est utilisée dans la fabrication de sirops destinés à soulager la toux sèche. L'aconit sert également en homéopathie.

L'anagyre fétide, *Anagyris foetida* (Fabaceae).

Toutes les parties de la plante sont toxiques, particulièrement les graines. Les principes actifs sont la cytisine et l'anagyrine aux effets neurotoxiques. L'intoxication peut concerner des enfants, chevaux, bovins et ovins. Le lait devient toxique par la présence de cytisine et contient des caillots jaunes. Les cas sévères sont mortels.

La belladone, a bella dona, *Atropa belladonna* (Solanaceae).

Toute la plante est toxique. Hyoscyamine et atropine font partie des substances actives causant des hallucinations. Les coquettes italiennes de la renaissance mettaient des gouttes contenant des extraits de belladone dans les yeux pour provoquer une dilatation de la pupille et faire légèrement loucher. Cela était caractéristique de la beauté à l'époque. Les sorcières l'incorporaient dans les baumes utilisés lors des sabbats.

Le buis, u bussu, *Buxus sempervirens* (Buxaceae).

Des alcaloïdes stéroïdiques sont présents dans toute la plante. Les troubles se manifestent par des vomissements, des vertiges, des tremblements. Exceptionnellement, apparaissent des troubles respiratoires avec dyspnées et risque d'apnée fatale. Localement, le buis peut être responsable de dermatites. Les dernières recherches s'orientent vers une activité anti-tumorale des feuilles.



Le chèvrefeuille d'Étrurie, a soprofrasca, *Lonicera etrusca* (Caprifoliaceae).

La toxicité est associée à des saponosides produisant vomissements, douleurs abdominales, diarrhées, tachycardie, parfois un coma. Des cas mortels ont été décrits.

La ciguë tâchetée, a cicuta, *Conium maculatum* (Apiaceae).

Appelée également grande ciguë, sa toxicité provient des alcaloïdes pipéridiniques coniine, conicéine et conhydrine. Chez l'être humain elles provoquent des troubles nerveux et respiratoires, une paralysie qui conduit à la mort. Vaches, moutons et lapins y sont sensibles, mais les oiseaux et les chevaux ne sont pas intoxiqués.

La clématite vigne blanche, a vutarbula, *Clematis vitalba* (Ranunculaceae).

La ranunculine lui donne ses propriétés irritantes. La plante est également appelée « l'herbe au gueux » car les mendiants s'en frottaient la peau pour inspirer la pitié.

Le colchique, u colciccu ou pampasgiolu, *Colchicum autumnale* (Colchicaceae).

Toute la plante est toxique.

La colchicine est un poison qui bloque les divisions cellulaires. Elle provoque une forte irritation des voies urinaires et digestives, des tremblements, une suffocation, l'abaissement de la température corporelle, un pouls imperceptible, une salivation excessive et des convulsions. L'intoxication se manifeste chez l'homme et le bétail.

La colchicine a des vertus médicinales lorsqu'elle est utilisée à bonnes doses. C'est un puissant diurétique, son action sur la goutte est particulièrement appréciée.

En horticulture la colchicine est utilisée comme agent mutagène pour modifier génétiquement des plantes, sans insertion de gènes étrangers, afin de produire au hasard de nouvelles variétés. Elle provoque une polyploïdie (multiplication du nombre de jeux de chromosomes).

Le cyclamen étalé, u cuccu o u fiore a pippa, *Cyclamen repandum* (Primulaceae).

La cyclamine, abondante dans les tubercules, provoque diarrhées et vomissements. L'ingestion par les chiens et les chats est mortelle. Mais les porcs se nourrissent de la plante.

Le daphné garou, u patellu, *Daphne gnidium* (Thymelaeaceae).



Toutes les parties de la plante sont considérées comme *toxiques*. Mézéréine et daphnine sont les agents actifs. Après ingestion, on note une inflammation avec brûlure et oedème de la langue et des lèvres, soif, vomissements, diarrhées sanglantes. En cas d'intoxication grave (plus de 2 baies chez l'enfant et plus de 10 baies chez l'adulte) on observe vertiges, fièvre, troubles cardiaques et respiratoires, crampes, convulsions, collapsus voire décès. Les fruits ont un suc très corrosif pour la peau et les muqueuses, provoquant un érythème, de vives démangeaisons, des vésicules. Une projection dans l'œil entraîne une kératite et peut rendre aveugle. L'inhalation profonde et répétée du parfum des fleurs peut occasionner des maux de tête et une irritation de la muqueuse nasale. En Corse la racine broyée servait à empoisonner les ruisseaux pour « endormir » les poissons (ce qui correspond à l'usage de la thapsie en Catalogne, voir **thapsie** page 8). Mais le bétail pouvait également être touché...

Pour tuer rats ou oiseaux une tisane de racine de daphné était mêlée à de la farine de châtaigne ou à des graines de blé.

La dauphinelle staphysaigre, *Delphinium staphysagria* (Ranunculaceae).

Avec son aconitine, la staphysagroïne et la delphinoïde la plante est très toxique. Une brûlure de la bouche apparaît immédiatement, suivie d'une salivation abondante, de vomissements, diarrhées, convulsions puis d'une défaillance cardio-respiratoire.

La rareté de la plante fait que les intoxications dans notre espèce sont très peu fréquentes. Par contre elles peuvent subvenir chez les animaux d'élevage.

La digitale pourprée, u sciuchettu, *Digitalis purpurea* (Scrophulariaceae).

Les feuilles contiennent des hétérosides cardiotoniques (digitoxine et gitaloxine) faisant apparaître des nausées, vomissements, diarrhées, puis des troubles nerveux, maux de tête, dilatation de la pupille, délire, parfois syncope. Des troubles du rythme du cœur peuvent aller jusqu'à un arrêt cardiaque. Sous forme de digitaline un usage médical est fait en qualité de cardiotonique.

Le dompte venin, u vincitoscu, *Vincetoxicum hirundinaria* (Asclepiadaceae).

Malgré son nom elle n'a aucun effet contre les venins, mais elle est toxique.

Toute la plante est toxique. La chimie des principes actifs est mal connue. Les racines sont fortement irritantes (elles contiennent un glucoside, la vincétoxine). Son ingestion peut provoquer vomissements, diarrhées et céphalées.

Elle a été utilisée comme vomitif, diurétique et sudorifique. Son usage est dangereux.

L'épine vinette, spacca l'occhju, *Berberis aetnensis* (Berberidaceae).

Racines, tiges et graines sont toxiques. En d'autres régions que la Corse la berbérine a causé des jaunisses néonatales.

Les euphorbes, u lattificiu, *Euphorbia* (Euphorbiaceae).

Le latex blanc, qui s'écoule lors d'une cassure ou d'une blessure de la plante contient de l'euphorbone, de la choline, de la saponine. Il provoque de fortes brûlures de la bouche et de la gorge, des douleurs d'estomac, vomissements puis diarrhées. Suivent vertiges, délires et convulsions. Appliqué sur la peau il est rubéfiant et vésicant. Très dangereux pour les yeux.

La fêrula, a ferla, *Ferula communis* (Apiaceae).

Les coumarines prénylées de la fêrula, présentant des propriétés anticoagulantes, sont souvent mortelles pour les animaux. Elles sont responsables d'avortements dans les troupeaux. L'intoxication est rare dans notre espèce. Ne pas confondre avec le fenouil.

Le genêt d'Espagne, u tupignolu o a ghinestra, *Spartium junceum* (Fabaceae).

Feuilles, fleurs, gousses et graines sont toxiques par la cytisine (une pyridine). Ses effets sont semblables à ceux de la nicotine : brûlure de la bouche et de la gorge, vomissements. Dans les cas les plus graves apparaît une paralysie respiratoire.

La germandrée petit chêne, a calamendrea, *Teucrium chamaedrys* (Lamiaceae).

Elle fut utilisée dans des traitements amaigrissants ou contre des diarrhées. Mais elle est responsable d'une hépatotoxicité due aux diterpènes lactoniques. L'exécution et la délivrance de préparations sont devenues interdites.

La gesse de Vénétie, *Lathyrus venetus* (Fabaceae).

Les graines sont toxiques par un neurotoxique, l'acide oxalyldiaminopropionique, l'ODAP, provoquant une dégénérescence des motoneurons connue sous le nom de lathyrisme ; il se manifeste par une paralysie des membres inférieurs. Le Bangladesh, l'Éthiopie, l'Inde et le Népal sont des pays particulièrement touchés.

La giroflée violier, a viulaccia, *Erysimum cheiri* (Brassicaceae).

Outre un hétéroside sulfuré semblable à ceux des autres brassicacées, la giroflée renferme plusieurs hétérosides cardio-toxiques proches de ceux de la digitale, en particulier le cheiroside et le cheirotoside. Son usage médicinal en tant que cardiotonique et diurétique est délicat.

Le gouet d'Italie, l'allupiu o l'icaru, *Arum italicum* (Araceae).

Toute la plante est toxique. La toxicité est en rapport avec la présence d'oxalate de calcium sous formes d'aiguilles appelées raphides. Ils provoquent une irritation mécanique et une perforation des muqueuses ce qui facilite l'action d'hétérosides cyanogènes telle que la triglocholine. L'absorption de parties de plante fraîche induit une inflammation, une brûlure et un oedème de la langue et des lèvres. D'autres symptômes apparaissent tels que la soif, l'enrouement, des vomissements, des diarrhées sanglantes avec une hypersalivation et une mydriase. Consommé cuit le tubercule aurait des propriétés expectorantes.

L'héliotrope d'Europe, *Heliotropium europaeum* (Boraginaceae).

La toxicité est attribuée à l'héliotropine, la lasiocarpine, l'europeine, l'héleurine et la supunine. Elle est consécutive à l'utilisation prolongée d'infusions à des fins médicinales ou à la présence de graines contaminant des céréales. Le bétail peut être intoxiqué.

L'hellébore de Corse, a nocca, *Helleborus argutifolius* (Ranunculaceae).

Ranunculine et hétérosides cardiotoniques sont à l'origine de sa toxicité. Chez les êtres humains sont ingestion se traduit par des troubles du rythme cardiaque. La mort de porcs pourrait également lui être imputée.

L'herbe aux femmes battues, l'uvetta, *Dioscorea communis* (Dioscoreaceae).

Elle contient des saponosides qui la rendent toxiques. Elles irritent les muqueuses et peuvent provoquer des troubles digestifs et respiratoires en cas d'ingestion. Sa première propriété thérapeutique consiste à soigner les ecchymoses en frottant le rhizome sur la zone meurtrie. Les jeunes pousses, non toxiques, sont consommées comme des asperges.

Le houx, u caraccutu, *Ilex aquifolium* (Aquifoliaceae).

Les baies sont toxiques par leurs saponosides triterpéniques. Leur consommation entraîne des vomissements et troubles digestifs, parfois des troubles neurologiques. En médecine populaire il fut utilisé sous forme de cataplasmes de feuilles ou en décoction de feuilles dans du vin en qualité de fébrifuge.

L'if, u tassu, *Taxus baccata* (Taxaceae).

Parties toxiques : feuilles et graines.

Responsable de la toxicité : le paclitaxel, commercialisé sous le nom de taxol, provoque des convulsions, un pouls irrégulier, puis la mort. Il possède des propriétés cytotoxiques par blocage de la division cellulaire ce qui explique son utilisation dans la guérison du cancer du sein.

L'ivraie énivrante, l'arghezza o l'iuru, *Lolium temulentum* (Poaceae).

C'est une plante messicole qui peut donc se trouver mêlée aux grains de blé et rendre le pain toxique. Mais l'agent actif n'est pas produit par l'ivraie, il s'agit d'un neurotoxique, la témuline, synthétisée par un champignon microscopique, l'*Endoconidium temulentum*, parasite des graines de cette plante. Des signes nerveux sont observés : ivresse, vertiges, démarche chancelante, tremblements, mydriase, perte de l'équilibre et convulsions dans les cas graves ; la mort est exceptionnelle.

La jusquiame noire, u patellu neru, *Hyoscyamus niger* (Solanaceae).

Agents actifs : hyoscyamine, scopolamine, atropine. Toute la plante est toxique avec un maximum pour les graines. L'ingestion provoque des troubles digestifs immédiats, des troubles neurovégétatifs, une mydriase, une tachycardie, une dépression respiratoire. Puis des hallucinations et un coma lors d'une intoxication aiguë. Elle fut utilisée par les sorcières dans la préparation de baumes.

Le laurier-Rose, u laurifiore, *Nerium oleander* (Apocynaceae).

Toutes les parties de la plante sont toxiques. Les agents actifs sont des alcaloïdes cardio-toxiques, dont l'oléandrine, qui peuvent provoquer des brûlures après contact cutané. L'ingestion entraîne des céphalées, une hyper-salivation, des douleurs abdominales, vomissements et selles sanguinolentes. Les pupilles sont fortement dilatées. Le pouls est léger et rapide ou au contraire lent. Si la quantité ingérée est grande la mort survient rapidement.



Le lierre, l'ellera o a lellara, *Hedera helix* (Araliaceae).

Parties toxiques : feuilles et baies.

Responsables de la toxicité les glycosides de l'hédéragénine et de l'acide oléique sont la cause de dermatites de contact. L'ingestion des graines produit des troubles digestifs, nerveux et respiratoires pouvant aller jusqu'au coma et à la mort.

Le lupin, u lupinu, *Lupinus* (Fabaceae).

Toutes les parties de la plante contiennent des alcaloïdes toxiques provoquant tachycardie, hypotension, rétention urinaire. Elles sont responsables de problèmes neurologiques, de difficultés respiratoires chez les bovins. Mais en prenant certaines précautions les graines peuvent être consommées. Il faut les laisser, enfermées dans des sacs, en contact avec une eau courante ou dans une rivière pendant une dizaine de jours. Dans les régions où les châtaignes étaient rares elles ont servi à faire de la polenta.

Le lyciet d'Europe, *Lycium europeum* (Solanaceae).

Les fruits, quoiqu'habituellement consommés, peuvent causer des intoxications par la solanine et leurs saponides lorsqu'ils sont mangés crus.

La morelle noire, l'erba puntimora, *Solanum nigrum* (Solanaceae).

La plante contient des agents actifs, les solanines, se trouvant essentiellement dans l'écorce et les fruits, inoffensives à faible quantité. À forte dose ils provoquent une âpreté dans la bouche, des troubles digestifs et neurologiques (sommolence, tremblements). Leur action sur les enfants peut être mortelle. Dans certains pays c'est une plante comestible.

La mercuriale annuelle, a mercurella o a marculella, *Mercurialis annua* (Euphorbiaceae).

Les principes actifs : triméthylamine, saponosides et hermidine (chromogène) sont responsables d'intoxications concernant essentiellement les bovins, ovins, le cheval et le lapin.

Elles se manifestent par une glomérulonéphrite, une hépatomégalie avec nécrose centro-lobulaire, et des hémorragies du foie et des reins. Le lait prend une coloration saumon clair. Une issue fatale est possible.

Le mouron des champs, u sermuru, *Anagallis arvensis* (Primulaceae).

Des saponines rendent cette plante toxique pour les animaux : lapins, rongeurs, oiseaux, vaches et moutons. Faisant apparaître un amaigrissement, des tremblements, des convulsions et des diarrhées, elles peuvent conduire à la mort.

La nigelle de Damas, a niella, *Nigella damascena* (Ranunculaceae).

C'est la damascenine, un alcaloïde, qui lui donne son parfum. Son ingestion en quantité importante se traduit par des céphalées, diarrhées, convulsions, ictère, asthénie, coma puis mort. Vingt grammes de graines peuvent provoquer des vomissements chez la femme enceinte ainsi qu'un avortement.

L'oenanthe safranée, l'occhju grisgiu, *Oenanthe crocata* (Apiaceae),

Les agents actifs sont des polyines dont l'oenanthotoxine.

Toute la plante est toxique avec un maximum dans les racines qui exsudent un jus jaune à la coupure. Elles sont à l'origine d'intoxications chez les animaux : diarrhées, coliques, incoordination des mouvements, convulsions et fièvre se manifestent ainsi qu'une mydriase (dilatation de la pupille ce qui explique peut-être le nom corse = l'œil gris). Une cécité peut survenir. Chez les êtres humains les effets sont similaires et peuvent conduire à la mort.

La parisette à 4 feuilles, *Paris quadrifolia* (Melanthiaceae).

Toute la plante est toxique, cependant les plus grands risques sont représentés par les racines et les baies. Les agents actifs sont des saponines stéroïdiques. L'intoxication, qui peut être mortelle, se manifeste par des troubles digestifs, mydriase, tachycardie, céphalées, fièvre et vertiges.

Le peucedan en panicule, l'arba corsa, *Peucedanum paniculatum* (Apiaceae).

La furanocoumarine provoque une phototoxicité après un contact de la peau avec la plante qui se manifeste par une dermatite aiguë pouvant être accompagnée de bulles et vésicules. Ensuite peut apparaître une hyperpigmentation.

Le phytolaque d'Amérique, l'uva di sarpi, *Phytolacca americana* (Phytolaccaceae)

La toxicité, localisée dans les racines, feuilles et fruits, est provoquée par des saponines et des lectines. Les symptômes de l'intoxication sont une hypersalivation, des vomissements suivis de spasmes et de convulsions. La mort peut intervenir par paralysie des organes respiratoires. Les bovins, moutons, chevaux et porcs peuvent être intoxiqués. À certaines doses, non précisément connues, les Indiens d'Amérique l'utilisaient comme purgatif et antirhumatismal. Mais l'intoxication reste toujours possible.

La pomme épineuse, l'arba diavula, *Datura stramonium* (Solanaceae).

Deux alcaloïdes, l'hyoscyamine et la scopolamine, présents dans toute la plante, sont à l'origine des effets toxiques. Ils provoquent des hallucinations durant plusieurs heures. Les fins tragiques sont rares. Au Moyen Âge les sorcières les incorporaient à des baumes utilisés lors des sabbats. Une utilisation médicinale a été réalisée en raison d'effets antispasmodiques et sédatifs contre l'asthme et les névralgies. Son emploi est interdit en France depuis 1992 car les toxicomanes en faisaient usage.



Les renoncules, i balculi, *Ranunculus* (Ranunculaceae).

Toutes les renoncules, boutons d'or, sont toxiques par la présence de ranunculine provoquant démangeaisons, œdème ou même un eczéma. Les chiens peuvent être atteints de boursouflures au niveau du museau et des lèvres. Des cas mortels sont signalés pour des vaches et des chevaux.

Le robinier faux acacia, l'accassia, *Robinia pseudoacacia* (Fabaceae).

La robine de l'écorce peut provoquer des troubles digestifs et de la fatigue.

La rue corse, a ruta corsa, *Ruta corsica* (Rutaceae).

La furanocoumarine a des propriétés phototoxiques. Après un contact de la peau avec la plante et une exposition au soleil une dermite aiguë se déclare avec bulles et vésicules. Plus tard une hyperpigmentation peut se manifester longtemps.

La scille maritime ou urginée maritime, *Drimia maritima* (Asparagaceae).

Toute la plante est toxique. La plus grande concentration en produit actifs, des bufadiénolides (dont la scillaridine), se situe dans le bulbe. Ils déclenchent des nausées, vomissements, diarrhées, convulsions et mort par arrêt cardiaque.

Le séneçon commun, u sinecciu, *Senecio vulgaris* (Asteraceae).

Des alcaloïdes pyrrolizidiniques déclenchent des maladies veino-occlusives.

L'intoxication, rare chez les êtres humains, se rencontre chez les chevaux et les bovins.

Le sureau noir, u sambuccu, *Sambucus nigra* (Caprifoliaceae).

Les fruits avant maturité sont faiblement toxiques. À maturité complète ils sont comestibles. La seconde écorce, les feuilles, les fruits et les graines contiennent des précurseurs de l'acide cyanhydrique. La saveur désagréable des feuilles en limite la consommation. Les fleurs sont utilisées pour faciliter les fonctions urinaires et digestives.

Le sureau yèble, l'ebbiu, *Sambucus ebulus* (Caprifoliaceae).

Toute la plante est faiblement toxique.

Les substances actives sont la nigrine b et l'ébuline dans les feuilles et la seconde écorce, deux alcaloïdes indoïdes dans les racines. Une ingestion produit des diarrhées, vomissements. En cas d'ingestion massive entraîne une mydriase et des vertiges.

Autrefois les graines servaient de diurétique, sudorifique et de purgatif sévère.

La thapsie velue, *Thapsia villosa* (Apiaceae).

La plante est très toxique, le contact avec les racines produit des démangeaisons et des gonflements. En médecine traditionnelle elle est utilisée comme purgatif et émétique (provoque des vomissements) ; mais de notre temps aucune efficacité n'est reconnue et le danger d'intoxication conduit à ne plus l'utiliser. En Catalogne les pêcheurs utilisèrent cette plante pour « endormir » les poissons (ce qui correspond à l'usage du daphné garou en Corse). La thapsie velue renferme des composants chimiques (terpénolides) dont les scientifiques pensent qu'ils peuvent traiter les maladies neurodégénératives, telle que la maladie d'Alzheimer.

Gabriel CHAPUIS

U CASTEDDU DI BARESI

Le château médiéval de Baresi, sur la commune de Sartène, n'est jamais mentionné par les auteurs de la Chronique médiévale corse dont il est pourtant contemporain.

Heureusement, Antoine Marie Graziani, en fait mention dans deux de ses ouvrages. Dans le premier (1) il évoque la fortification lors de son occupation par des gens de Bonifacio en 1357 ou 1358 tandis que dans le deuxième (2) on peut lire les lignes suivantes :

« Le 4 octobre 1466, Maurizio Scotto, dans une lettre au duc de Milan parle de l'installation de Giocante à Baricini, tenu par les fils d'Antonio de la Rocca, qu'il a obligé à le suivre et à lui donner des otages, siando andato meser Jocante a campo a Bareize loco de li figlioli del quondam Antonio da la Rocha... ». On remarquera la confusion, de traduction ou de transcription, entre les casteddi de Barici et de Baresi.

Une sorte de « damnatio memoria » semble donc peser sur les modestes ruines du château de Baresi qui dominent la rive gauche de la basse vallée du Rizzanesi, sur la commune de Sartène. Le casteddu fait face à diverses autres fortifications médiévales comme Monti Barbatu, Buturetu, la Rocca di Valle sur la rive droite du fleuve ou Murateddu, Stigna et Croccano sur l'autre rive. Un rocher caractéristique le signale de loin et lui a probablement donné son nom de Baresi (e barone, en langue corse, sont les pierres dressées qui ceignent les aires de battage).



Figure 1: le rocher caractéristique marquant l'emplacement du château de Baresi.

1. « Chronique de la Corse des origines à 1546 » page 21. Editions Piazzola.
2. « Histoire de la Corse 1464-1560 », page 36, alinéa 43.

La fortification proprement dite occupe un étroit sommet qui s'étire sur une trentaine de mètres vers le sud-ouest depuis le rocher cité plus haut. Aux deux extrémités du site se trouvaient une tour. La tour sud, la mieux conservée, culmine à l'altitude 322 mètres. Ses dimensions extérieures sont de 4.50 m sur 4.90 m. Les murs ont une épaisseur moyenne de 90 cm et présentent une élévation maximum de 1.80 m. Dans une moitié de la construction on peut observer un mortier de tuileau attestant de l'existence d'une citerne.



Figure 2 : vue azimuthale de la tour sud. Cliché Thierry Marchal.

La tour nord était posée sur un rocher qui impose à l'archéologue amateur une courte-échelle. Elle est complètement détruite et on devine à peine son existence. Une enceinte dont il ne reste que peu de chose reliait les deux tours, de part et d'autre de la plateforme, délimitant ainsi une surface « habitable » d'environ 250 mètres carrés. A l'intérieur et en contrebas de celle-ci de rares artefacts sont visibles sur le sol : céramique d'importation de type majolique archaïque, clous, fragments de tuiles à rebord etc...



Figure 3 : fragment de céramique d'importation XIV^e-XV^e siècles et clous de charpente.

Cette configuration de deux tours occupant chacune les extrémités d'un plateau sommital bordé par une enceinte, renfermant divers logis, se retrouve sur d'autres sites fortifiés de la même période : Catena, Li Tali, Leca...



Figure 4 : plan sommaire du château de Baresi.

Un élément remarquable du château de Baresi est sa chapelle castrale, posée sur un petit éperon rocheux, à quelques dizaines de mètres au sud de la tour méridionale. Evoquée il y a une quarantaine d'années par Jean Chessa, elle était retombée dans l'oubli. Une fois retrouvée et débarrassée du maquis qui la dissimulait elle est apparue comme un édifice de plan rectangulaire de 12 m sur 6 m terminé par une abside semi-circulaire. Il n'en reste que des arases faites de moellons de granit équarris et montés au mortier de chaux. La dédicace de cet édifice religieux est inconnue.



Figure 5 : vestiges de l'abside de la chapelle castrale. Cliché Emilie Tomas.

On notera aussi, sur le versant oriental du site la présence d'une enceinte en blocs cyclopéens datant certainement de l'Age du Bronze. C'est cette enceinte qui a probablement attiré les archéologues il y a plus de quarante ans. Des abris sous roche ont été fouillés mais le château médiéval a été snobé même si, nous l'avons vu, la chapelle évoquée plus haut avait été signalée. Nous avons visité le site à trois reprises, la dernière pour accompagner Mlle Emilie Tomas pour le compte de l'Université de Corte. En cette occasion le casteddu di Baresi est sorti de son splendide isolement...très provisoirement il faut le craindre. Ainsi va l'archéologie médiévale insulaire....

Dominique MARTINETTI

A VITA DI L'ASSOCIU

Le lundi 6 décembre a marqué avec bonheur la reprise des visites guidées au Palais FESCH. Pour l'occasion Julie BALTZER nous a proposé une balade sur le thème des peintres corses. La séance nous a donné l'occasion de contempler la quasi-totalité des toiles.

Petit florilège :

Le grand triptyque de Léon-Charles CANNICCIONI le "Retour à la terre". Immense huile sur toile de 2m87 sur 2m40. (Dépôt de l'État en 1914).



Lucien PERI : "Embouchure du Liamone", "Le Liamone" et "Marine de Porticcio" (Ci-dessous)
Donation Ollandini 2007



François de MONTHOLON : "Le Campo dell'oro". Une petite merveille de 61 x 38 cm (Huile sur toile). Dépôt de l'État en 1893



Pour finir l'incontournable "vieux médaillé" de Jean-Baptiste BASSOUL (Don de François et Jean-Charles Bassoul en 2005)

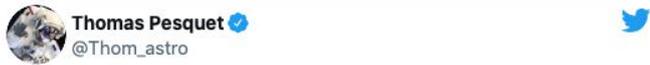




*La baie de Calvi vue depuis l'ISS.
ESA/Nasa/T. Pesquet*



*Bonifacio.
© Thomas Pesquet*



La **#Corse**, le retour ! 😊 Pas besoin d'être sur place pour avoir envie d'en arpenter les plages et les massifs 🌄
Of course it's **#Corsica** again! The island itself is very coarse, steep mountains and beaches make for adventurous holidays. **#MissionAlpha** [flic.kr/p/2mxwimL](https://www.flic.kr/p/2mxwimL)



2:47 PM - 5 oct. 2021



*L'aérodrome de Propriano-Tavaria.
La photo est accompagnée du message :
« Une crique à l'ouest de la Corse avec le petit
aérodrome de Propriano-Tavaria où je ne me suis
jamais posé, et c'est bien dommage. »*

© Thomas Pesquet



© ESA/Nasa/

